

“ Attendu que Nous n'avions accepté ce terrain qu'après avoir fait de nombreuses et inutiles démarches pour en acquérir un plus convenable ;

“ Attendu qu'un certain nombre de paroissiens, avec Notre entière approbation, ont à leur tour fait des tentatives pour trouver un meilleur site ;

“ Attendu qu'ils ont réussi à s'assurer un terrain situé sur l'Avenue Renaud, entre les rues St-Malo et St-Léon ;

“ Attendu que ce terrain est fort bien situé, et que, à cause de sa largeur de cent quarante pieds, et de sa profondeur que l'on peut, au besoin, porter à cinq cents pieds, offre l'avantage de pouvoir y construire, dans des conditions d'isolement et de sécurité très appréciables, tous les édifices religieux et autres dont la paroisse aura besoin ;

“ Pour mettre fin à toute discussion, après avoir entendu toutes les raisons et objections des deux parties, et n'ayant en vue que le bien général de la paroisse, Nous fixons le site de l'église paroissiale du Sacré-Cœur de Québec sur le terrain borné à l'ouest par l'Avenue Renaud, au nord par la rue St-Léon, au sud par la rue St-Malo et à l'est par une ligne qui devra être distante de l'Avenue Renaud d'au moins trois cents pieds.

“ Nous engageons tous les fidèles de la paroisse du Sacré-Cœur à s'unir maintenant dans un sentiment de concorde pour travailler en paix à l'organisation de leur belle paroisse.”

Cette décision de l'autorité religieuse a été communiquée aux paroissiens dimanche, le 18 novembre, par leur dévoué curé, M. l'abbé Alfred Langlois.

Bénédiction d'un presbytère. — Jeudi, le 15 novembre, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy est allé bénir le nouveau presbytère de Saint-Louis de Pintendre.

RÉABONNEMENTS

Nous remercions nos chers abonnés qui se sont empressés de nous envoyer le montant de leur abonnement. Nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de ne pas tarder à nous l'adresser. Le prix de l'abonnement, depuis septembre dernier, est de \$1.50; et de \$2.00 pour les abonnés de Québec et des Etats-Unis.